



8 juillet 2025

CFE-CGC Naval Group Angoulême-Ruelle

Monsieur le président,

Suite à la réorganisation entre la direction simulateur et Naval U il reste des activités qui sont réalisées par les équipes NTS mais au profit des formations internes et donc sous la responsabilité de la direction des ressources humaines. Cette relation est d'ailleurs formalisée par un document de type RACI.

Or il y a quelques jours la direction des ressources humaines a pris la décision unilatérale de réduire cette collaboration avec NTS et ce de manière immédiate. La décision a été communiquée le 30 Juin avec pour date d'effet le 1er juillet.

Cette décision brutale impacte 3 personnes au moins dont 2 à Ruelle.

La **CFE-CGC** trouve déplorable ces méthodes expéditives là ou semble-t-il aucune urgence ne s'impose. N'oublions pas que derrière chaque décision il y a des personnes qui sont impactées et qui doivent être prises en considération.

Quel est le point de vue de la direction des ressources humaines sur ce sujet ?

Quel est le point de vue de la direction de NTS sur ce sujet ?

Merci de vos réponses.

Compte-rendu  
en ligne



Réconcilions performance et bien-être au travail

Vos élu(e)s et représentant(e)s syndicaux

J'adhère

